

S'équiper à moindre coût avec des aides techniques reconditionnées

Indispensables à la compensation du handicap ou la perte d'autonomie, les aides techniques vont désormais voir leur durée de vie s'allonger. Des solutions innovantes ont en effet été récemment développées afin de permettre à tous de s'équiper à moindre coût en s'appuyant sur des systèmes de distribution écologique et solidaire. Le reconditionnement constitue l'une d'entre elles. L'aide technique qui n'est plus utilisée par un particulier pourra ainsi être récupérée, rénovée puis remise à la vente ou à la location grâce à l'économie circulaire.

Indispensables à la compensation du handicap ou la perte d'autonomie, les aides techniques vont désormais voir leur durée de vie s'allonger.

Des solutions innovantes ont en effet été récemment développées afin de permettre à tous de s'équiper à moindre coût en s'appuyant sur des systèmes de distribution écologique et solidaire.

Le reconditionnement constitue l'une d'entre elles.

L'aide technique qui n'est plus utilisée par un particulier pourra ainsi être récupérée, rénovée puis remise à la vente ou à la location grâce à l'économie circulaire.

Vers une meilleure accessibilité des aides techniques grâce à l'économie circulaire

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a lancé en 2015 un appel à projets national sur l'économie circulaire des aides techniques.

Cet appel à projets devait permettre d'identifier, de faire émerger et de modéliser de nouveaux modes de distribution, de mise à disposition, de collecte et de réutilisation des aides techniques, selon la logique de l'économie circulaire.

La Fédération ENVIE a été l'un des 10 porteurs de projets, tous sélectionnés puis accompagnés financièrement et techniquement par la CNSA* sur une période allant de 18 à 36 mois.

Son objectif était de détecter les conditions et les possibilités d'essaimage de l'initiative « Envie Autonomie 49 » déployée en Anjou qui développe une activité de rénovation et de mise à disposition d'aides techniques rénovées.

Aujourd'hui, l'objectif est atteint. ENVIE Autonomie distribue du matériel rénové à moindre coût sur 8 sites répartis sur toute la France. Quatre autres ouvertures de magasin sont prévues d'ici à fin 2021 sur Bordeaux, Marseille, Reims et Bar-le-Duc.

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

« L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production de déchets. L'économie circulaire peut notamment s'appuyer sur le réemploi ou la réutilisation d'un produit qui n'est plus utilisé par son premier utilisateur ».

Définition extraite du site du ministère de la Transition écologique et du Développement durable.

Zoom sur les magasins Envie Autonomie

L'objectif des magasins ENVIE Autonomie est d'apporter une réponse moins coûteuse à la sécurité sociale mais aussi et surtout aux bénéficiaires, grâce à des matériels et des services vendus à des prix modestes (50 % moins chers que le matériel neuf).

Pour ce faire, ENVIE AUTONOMIE récupère le matériel médical qui n'est plus utilisé par les particuliers.

Avec le réemploi des aides techniques, une seconde vie leur est ainsi offerte, augmentant la durée d'usage et diminuant la quantité des déchets.

Quels sont les services et activités proposés aux particuliers par les magasins Envie Autonomie ?

- La récupération des aides techniques qui ne sont plus utilisées ;
- La vente et la location de matériel médical ;
- La maintenance et /ou la réparation des techniques (fauteuil roulant, lève malade...).



* Découvrir les 10 projets de l'appel à projets « Économie circulaire des aides techniques » porté par la CNSA en 2015 : modes innovants de mise à disposition d'aides techniques : évaluation, modélisation et repères juridiques.

Quels sont les matériels médicaux ou aides techniques loués ou vendus par les magasins ENVIE AUTONOMIE ?

- Aide au déplacement : Fauteuils roulants manuels et électriques, scooters, poussettes, tricycles et vélos adaptés ;
- Aménagement de domicile : chaise haute de cuisine chaise, fauteuil de confort, fauteuil releveur, lit médicalisé, table de lit, siège coquille, accessoires (arceau de lit, couverts adaptés, pince de préhension...);
- Assistance aux soins de la personne : chaise de douche, chaise de pesée, chaise percée, chariot douche, élévateur de bain, rehausseur de toilette (...);
- Aide au transfert/ aide à la verticalisation : accessoires de transfert, appareil modulaire de verticalisation, guidon de transfert, lève personne, planche de transfert, verticalisateur électrique;
- Autres matériels d'aide à la personne : accessoires d'aide à la personne, déambulateur, rollator, table d'examen.

Les aides techniques rénovées vendues dans les magasins ENVIE autonomie qui sont inscrites sur la liste des produits et prestations remboursables (LPPR) bénéficient d'une prise en charge par la sécurité sociale au même titre que les aides techniques neuves. Étant reconditionnées, elles sont facturées moins cher.

Tous les tarifs des aides ou matériels vendus sont accessibles sur le site : <https://www.envieautonomie.org/>

Comment le matériel est-il reconditionné ? (circuit)

- Récupération du matériel
- Tri des Aides Techniques collectées (retrait du matériel qui n'est plus conforme aux normes en vigueur, trop abîmé ou cassé, dont l'intégrité est compromise, pour lequel il n'y a pas de pièces détachées, trop souillé ou ancien, dont la rénovation serait trop coûteuse);
- Préparation au reconditionnement (diagnostic visuel, nettoyage, test des fonctionnalités, réparations, changement des pièces usagées avec des pièces identiques à l'originale, tests de vérifications (conformité, sécurité, hygiène);
- Lavage complet et aseptisation;
- Contrôle final;
- Reconditionnement.

Chaque Aide Technique reconditionnée est conforme à sa mise sur le marché, elle garde sa norme CE, répond aux normes en vigueur, aux besoins et à la qualité attendues et bénéficie d'une garantie de deux années (pièces et mains d'œuvre). Un Service après-vente est assuré.

À qui peut notamment bénéficier le recours à la location ou à l'achat du matériel médical reconditionné ?

- Aux personnes en situation de handicap qui sont dans l'attente d'une réponse à leur demande d'aide technique auprès de la MPDH;
 - > Mise à disposition du matériel en location dans l'attente de la décision MPDH
- Aux parents séparés d'un enfant en situation de handicap en cas de garde partagée ou alternée ou à un membre de la famille (grand-parent, oncle...) en cas de séjours à son domicile réguliers pendant certaines périodes (vacances, week-end...);
 - > Achat ou location à moindre coût du double équipement non financé (exemple : fauteuil roulant, lève malade...)
- Aux personnes en situation de handicap ayant besoin d'un matériel de remplacement pendant la maintenance ou la réparation de leur aide technique.

Le saviez-vous ?

L'entretien régulier des fauteuils roulants, manuels ou électriques, permet d'éviter des pannes importantes et coûteuses lorsque les réparations ne sont pas ou plus couvertes par la garantie du fabricant.

Les frais de révision annuelle, tout comme certaines réparations, peuvent être pris en charge par la sécurité sociale. Les tarifs de remboursements sont les suivants :

- Forfait « roues » : 74,82 €/an;
- Forfait « autre » (sellerie, accoudoirs, cale-pieds, toile de dossier...) : 102,39 €/an
- Forfait réparation des composants électriques (batterie...) : 335,65 €/an.

Pour être remboursées, la révision ou les réparations doivent obligatoirement être effectuées par un organisme conventionné avec la sécurité sociale (fournisseur de matériel médical, pharmacie...).

À noter : La périodicité du bénéfice des forfaits annuels s'apprécie de date à date, en fonction de la première demande de chaque forfait. La prise en charge des réparations est soumise à entente préalable. Les mutuelles peuvent compléter le montant des forfaits versés par la sécurité sociale.

Vous souhaitez donner du matériel dont vous ne vous servez plus ou vous avez pour projet d'acquérir ou de renouveler une aide technique à moindre coût, n'hésitez pas à contacter l'un des magasins ou points de vente Envie Autonomie ci-dessous.





Lysiane SERRET, Responsable activité chez ENVIE 2E LORRAINE

Entretien avec SERRET Lysiane, Responsable activité chez Envie Lorraine

Compte tenu d'un nombre croissant de personnes qui n'arrivent pas à s'équiper en matériel médical (particulièrement matériel en double pour faciliter la vie quotidienne et les déplacements), compte tenu de l'absence de filière organisée en termes d'économie circulaire autour du matériel médical, Envie autonomie a été créée pour proposer une offre de produits et services.

« Notre but est de permettre aux personnes malades d'accéder à du matériel en très bon état à moindre coût, d'agir pour l'allongement de la durée d'usage du matériel médical, de proposer une offre complémentaire au système de santé, tout en

créant des emplois qualifiants particulièrement pour les personnes en rupture avec le monde du travail et en servant le développement de dynamiques de territoire avec tous les acteurs de la santé et du handicap.

Envie collecte, trie, rénove, aseptise, loue et vend ce matériel tout en apportant des prestations complémentaires de livraison, conseil, installation, entretien, maintenance grâce à une collecte et gestion importante de pièces détachées.

Envie a démarré à Strasbourg dans les années 80 lorsqu'une personne issue d'Emmaüs a l'idée de remettre en état du matériel et de le revendre à moindre coût pour des personnes qui n'ont pas les moyens de s'équiper et ce, tout en déroulant un projet social sur les territoires pour permettre d'accueillir des contrats en insertion, du personnel dans des parcours tremplin et de leur proposer formation, qualification reconnue et accompagnement social.

L'histoire d'Envie Autonomie a débuté à Angers avec Claude, chef d'atelier en fauteuil roulant qui par le biais des activités de recyclage disait régulièrement: "il y a quelque chose à faire, personne ne s'occupe des fauteuils".

C'est parti d'un petit service rendu de temps à autre à des personnes dans le besoin telles que des petites réparations, des apports de pièces détachées pour aller vers une offre de service qui correspondait à un vrai besoin d'aider des personnes en panne de matériel médical ou encore refusé en déchetterie en créant un parc de matériel circulaire et solidaire ».

LES MAGASINS ET POINTS DE VENTE ENVIE AUTONOMIE

Envie Autonomie 25

1 Rue de la Novie Prolongée
25700 VALENTIGNEY
Tél. : 03 81 30 37 99

Envie Autonomie 35

12 Rue de la Donelière
35000 RENNES
Tél. : 02 99 38 28 97

Envie Autonomie 42

47 Rue Gauthier Dumont
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. : 04 28 23 06 47

Envie Autonomie 44

10 Rue de Bruxelles
44300 NANTES
Tél. : 02 85 29 28 38

Envie Autonomie 49

36 Boulevard Charles de
Gaulle
49800 TRÉLAZÉ
Tél. : 02 41 34 39 81

Envie Autonomie 54

Départements couverts :
54/57/88/55
Pôle industriel Toul Europe -
Secteur B
765, Avenue de l'Europe
54200 TOUL
Tél. : 03 83 64 93 64

Envie Autonomie 85

3 Rue René Coty
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 05 82 25

Envie Autonomie 67

Départements couverts : 67/68
5 Rue des Imprimeurs
67118 GEISPOLSHÉIM
Tél. : 03 88 10 04 38

<https://www.envieautonomie.org/49/nos-magasins/>

